

# Gel des demandes de subsides pour les terrains synthétiques

## LIÈGE La Ville décide d'appliquer le principe de précaution

- Après l'interpellation du conseiller François Schreuer, la Ville gèle les demandes à introduire à la Région.
- Les terrains pourraient présenter un caractère cancérigène.
- Des examens scientifiques ont été demandés.

Les terrains de sport synthétiques composés de billes de vieux pneus seraient-ils cancérigènes ? Une étude américaine interroge quant à la toxicité de cette matière. Des villes comme New York, Amsterdam ou un pays, la Suède, ont interdit la construction de ces terrains qui seraient toxiques et potentiellement cancérigènes pour les sportifs fréquentant ce type de pelouse. « Liège est-elle concernée aussi ? », se questionne le conseiller communal Vega

François Schreuer dans un courrier envoyé au bourgmestre de la Ville Willy Demeyer (PS). « Des voix de plus en plus nombreuses font état des risques éventuellement graves pour la santé qui seraient liés à la pratique d'un sport sur certains types de terrains synthétiques, qui incorporent des déchets de l'industrie chimique ou d'anciens pneus, sous forme

*de granulés noirs qui se transforment en poussière toxique au fil du temps ».*

Ces billes incrustées collent à la peau, pénètrent dans les vêtements et même dans les sacs de sport. Aux États-Unis, une entraîneuse de foot a recensé plus de 250 cas de cancer chez les joueurs en contact avec le sol. À travers son interpellation, le conseiller souhaite savoir si de tels terrains de sport existent dans les infrastructures gérées ou subventionnées par la Ville de Liège, voire sur l'ensemble du territoire communal.

### Réponse immédiate

La réponse de la Ville n'a pas tardé. « Dès que nous avons eu écho de cette suspicion, nous avons gelé les demandes de

*subsides à la Région wallonne pour des terrains synthétiques et ce, malgré les demandes de clubs qui, pour diverses raisons, notamment d'entretien, souhaitent pouvoir disposer d'un tel revêtement. Il n'y a donc aucun dossier de terrain synthétique en cours auprès d'Infrasports »,* précise-t-on au cabinet de Roland Léonard, échevin en charge des Travaux (PS).

À Liège, trois clubs de football - Jupille, Pierreuse et Cointe - disposent de gazon synthétique.

« Par prudence, nous attendons un positionnement scientifique sur la question avant d'introduire toute nouvelle demande, précise le cabinet. Nous savons qu'une demande a été formulée au ni-

*veau de la Région wallonne vers le fédéral afin qu'une étude soit réalisée à ce sujet. Nous espérons avoir une réponse rapidement afin de savoir comment agir. Soit il s'avérera que c'est réel et donc nous prendrons les mesures qui s'imposeront ; soit on pourra réintroduire des dossiers s'il s'avère que le risque est modéré ».* ■

ESEN KAYNAK

### AILLEURS EN BELGIQUE

#### Bruxelles va recenser les terrains concernés

Alors que plusieurs villes européennes interdisent la construction de ces terrains synthétiques, les communes belges ont également décidé d'agir. À Ixelles, par exemple, Ecolo a interpellé les autorités communales sur la qualité du terrain du Centre sportif d'Ixelles. La secrétaire d'Etat bruxelloise en charge des Infrastructures sportives communales, Fadila Laanan (PS), a annoncé le lancement d'une étude destinée à recenser les terrains concernés pour évaluer les risques de ces pelouses synthétiques. Elle a également pris la décision de ne plus subsidier la construction de ces futurs terrains.

E.K.